



Solidaires, Unitaires et Démocratiques au Trésor

ENT NOISIEL

Conseil de scolarité du 6 juin 2007

Calendrier de fin d'année scolaire

25/06 : jury de classement, conférence du directeur et baptême de la promo.

26/06 : évaluation scolarité et conférence métiers + forum métiers. Challenge ENT l'APM ou AA (autorisation d'absence).

27/06 : AA.

28/06 : CAP de titularisation (matin), liste des postes (APM) + liste postes HL + entretiens postes ENT.

29/06 : dépôt candidatures postes HL au plus tard en fin de matinée. AA pour les autres

02/07 : AA

03/07 et 04/07 : entretiens HL, et AA pour les autres.

05/07 : 1^{er} amphi blanc organisé par les représentants des stagiaires. Un ordinateur + logiciel mis à disposition par l'administration. Pour les huissiers l'amphi blanc et l'amphi définitif pourraient avoir lieu le même jour (à confirmer). Récupération des portables pour les huissiers et les HL. Fin de scolarité pour les huissiers.

06/07 : AA

09/07 : AA

10/07 : 2^{ème} amphi blanc avec les mêmes modalités que le premier. Remise des portables en groupe.

11/07 : amphi définitif organisé par l'administration. Il sera rappelé aux stagiaires qu'ils ne peuvent quitter l'école avant la fin de la procédure complète. En effet, il peut arriver en cas d'incident de reprendre la procédure à un niveau supérieur de la liste. Il est donc indispensable d'être physiquement présent en amphi. En cas d'empêchement grave, il est nécessaire d'avertir la direction de l'école et de lui présenter une liste de postes classés.

Nous attirons l'attention des stagiaires sur les différents stades de la procédure d'affectation. Nous rappelons que les deux amphes blancs sont organisés par vos seuls élus. A ce stade l'administration, n'a aucun contrôle sur le déroulement des opérations. Nous souhaitons que les stagiaires participent « sérieusement » à cette procédure qui peut parfois être « douloureuse », en particulier pour les moins bien classés des stagiaires. Bien évidemment l'affectation n'intervient que lors de l'amphi définitif organisé par l'ENT et la direction générale. Par respect pour tous les collègues, nous souhaiterions qu'il n'y ait pas de surprises lors de cette phase ultime, l'amphi blanc de la veille devant permettre de finaliser les choix de chacun.

Remarque concernant les huissiers. Pour ceux qui souhaiteraient éventuellement être titularisés dans le corps des inspecteurs, il leur est recommandé d'envoyer une lettre de motivation à la direction générale S/C de l'école.

2^{ème} remarque. Il existe un mécanisme d'affectation conjointe pour tous ceux qui le souhaitent. Ce dispositif permet à 2 stagiaires d'être affectés dans le même département. Le mieux classé des deux renonce alors à son classement et se retrouve classé juste devant l'autre stagiaire. Ils peuvent alors faire ensemble leurs choix d'affectations en fonction des postes restant à pourvoir à ce stade de la procédure d'affectation.

3^{ème} remarque. Pour les agents affectés dans les DOM, une réunion aura lieu après l'amphi définitif afin de déterminer les modalités particulières d'application du stage de découverte. En Effet, il n'est pas forcément aisé de se rendre dans le département d'affectation dès la semaine suivant la fin de la scolarité. Il est rappelé également aux stagiaires que l'administration prend en charge le billet d'avion pour l'affectation de l'agent. Les frais de déménagement sont remboursés sur une base forfaitaire aux seuls internes.

Scolarité

Concernant les stagiaires en difficulté avant le rattrapage, 18 stagiaires ont moins de 10 de moyenne générale (note de titularisation). 47 sont en dessous de 10 (sans compter la note de rattrapage), 3 coopérants sont en forte difficulté.

Les représentants des stagiaires ont demandé des précisions sur les notes orales du rapport de stage en constatant quelques problèmes avec certains jurys. Selon la direction les membres des jurys sont sensibilisés afin qu'il y ait une harmonisation entre les groupes. Il n'y a donc pas d'écarts significatifs entre les groupes et il n'y a pas non plus de consignes d'encadrement de la part de l'ENT.

Les dernières notes (participations + oraux) seront remises aux stagiaires le 25/06 en même temps que le classement.

Nous avons soulevé le problème des coopérants non francophones qui peuvent parfois avoir des problèmes d'expression en français. Bien que ceux-ci bénéficient pendant la scolarité de cours de français, il est envisagé par la direction qu'ils bénéficient dans le futur de cours de français avant le début de la formation.

Plus globalement, nous avons demandé s'il était possible à l'avenir, afin de faciliter l'intégration des coopérants d'en placer 2 par groupe. Cette question est à l'étude par l'ENT.

Sur les conférences, le bruit des discussions en amphi a été évoqué. Plusieurs causes ont été soulevées. La plus ou moins bonne prestation des intervenants et le relâchement pendant les conférences qui permettent aux stagiaires de « souffler un peu ». La direction a rappelé à cette occasion que les conférences doivent être écoutées car elles font partie intégrante du programme.

Concernant l'oral de groupe, nous avons évoqué le problème des salles de cours qui semblent faire cruellement défaut aux stagiaires pour le travail en commun et les répétitions de l'épreuve. Globalement il n'y a pas assez de salles mises à disposition lors des temps autogérés ou en dehors des heures de cours. Bref c'est souvent la course pour pouvoir travailler, certains stagiaires n'hésitant pas à interdire l'accès aux salles à d'autres groupes. Nous jugeons cette situation inadmissible et demandons un peu plus de solidarité de la part de tous. Sur ce sujet l'administration nous a indiqué qu'elle n'avait pas de solution. Elle met néanmoins à notre disposition les amphis et même si nous le souhaitons, le gymnase !!!

Administration

Une note est parue récemment concernant les conditions de départ des logements gérés par l'ENT. Il a été rappelé que l'état des lieux durera ½ heure et que tout le logement sera passé « au peigne fin » Attention à la caution si tout n'est pas nickel ! Et les stagiaires qui avaient trouvé leur logement sale en arrivant ne pourront pas invoquer cette raison pour le laisser dans le même état à leur départ. Bon courage à tous !

***Les représentants de SUD Trésor,
Patrick DOILLON et Rémy DUR***